



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 74513

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la lutte contre le cancer. En effet, le cancer constitue un problème de santé publique majeur : en France, cette maladie représente 250 000 nouveaux cas et 150 000 décès par an, soit 700 nouveaux patients atteints et 400 décès par jour, mais également 800 000 citoyens atteints par le cancer en vie. La lutte contre le cancer ne doit pas être la volonté exclusive des chercheurs et du corps médical même si leur persévérance a permis de réaliser des avancées significatives. Ces réussites médicales doivent être relayées par des actions gouvernementales de prévention, d'éducation et d'aide aux malades. Elles doivent également être soutenues sur le plan budgétaire, tant au niveau national qu'europpéen. Depuis quatre ans, le cercle de réflexion des cancérologues français s'est réuni à plusieurs reprises pour tenter de proposer une stratégie globale nationale accompagnée d'une enveloppe budgétaire adéquate sur un plan à cinq ans. Aussi, il lui demande si elle entend mettre en place rapidement une loi d'orientation spécifique contre le cancer en France.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74513

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1630